

DEMANDE DE CONGE

NE PAS REMPLIR CETTE PARTIE

Demande reçue le :

Collaborateur traitant la demande :

Le présent formulaire est destiné uniquement aux personnes qui sont en cours d'études à l'Université de Neuchâtel.

L'étudiant-e en congé reste immatriculé-e à l'UniNE. Il-Elle est exonéré-e de la taxe de cours et laboratoire et de la taxe d'examens. Il-Elle reste soumis-e à la taxe fixe (60.- pour le semestre en congé + 15.- de taxe pour les membres FEN). La possibilité d'être en congé est réglementée à l'art. 23 du RAUN (Règlement d'admission à l'Université de Neuchâtel) :

¹Les personnes momentanément empêchées de poursuivre leurs études en raison d'une maternité, d'un service militaire, d'une maladie, d'un séjour d'études ou d'un stage pratique en rapport direct avec les études mais hors du cursus universitaire normal, de motifs économiques, d'insertion professionnelle, ou pour tout autre juste motif, peuvent obtenir un congé, sur demande motivée et accompagnée des documents justificatifs.

²Le nombre total de semestres de congé ne peut excéder deux semestres pour un baccalauréat universitaire et trois semestres pour une maîtrise universitaire. Les cas exceptionnels sont réservés et de la compétence du rectorat.

³Les étudiants en congé ne peuvent participer à aucune activité prévue par le plan d'études auquel ils sont soumis.

⁴Les semestres de congé ne sont pas pris en compte dans le calcul de la durée des études.

⁵La faculté est informée de la demande et peut formuler un préavis non contraignant.

Nom	Prénom
Date de naissance	N° matricule
Adresse : chez (c/o)	Rue et N°
Code postal Localité	Pays
Téléphone	Portable

La demande de congé est faite pour le(s) semestre(s) suivant(s)

semestre d'automne 2024-2025

semestre de printemps 2025

semestre d'automne 2025-2026

semestre de printemps 2026

Pour le cursus :

Motif de la demande de congé :

.....
.....
.....

Je joins le(s) document(s) justificatif(s) suivant(s) :

Attestation de stage

Ordre de marche

Certificat médical

Attestation de travail

Autre :

Remarque :

Attention, on ne peut ni se présenter à des examens, ni déposer son mémoire au cours du semestre en congé. Les étudiants/étudiantes en congé au semestre de printemps peuvent participer à la session d'examen d'août-septembre uniquement sur accord de la faculté concernée.

Lieu et date Signature

Ce formulaire est à retourner aux Immatriculations (www.unine.ch)